

AGROALIMENTAIRE : l'Abattoir de Forges-les-Eaux définitivement liquidé

L'Abattoir de Forges-les-Eaux/[COOPERATIVE D ABATTAGE DU PAYS DE BRAY](#) dont la liquidation judiciaire avait été prononcée le jeudi 26 janvier 2023 par le tribunal de commerce de Dieppe et qui avait bénéficié d'un délai supplémentaire pour trouver un repreneur, est définitivement liquidée. Aucun repreneur ne s'est manifesté et aucune offre n'a été présentée dans les délais entraînant le licenciement économique de sept salariés.